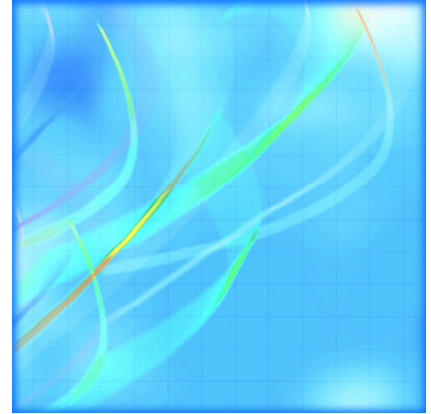




N° 21-007-XIF au catalogue

Indice des prix des produits agricoles

Mars 2005



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 800 465-1991; agriculture@statcan.ca).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 21-007-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à www.statcan.ca sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Division de l'agriculture

Indice des prix des produits agricoles

Mars 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2005

N° 21-007-XIF au catalogue, vol. 5, n° 3

ISSN 1712-9761

Périodicité : mensuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 21-007-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rédigée sous la direction de :

- **Paul Murray**, Chef, Section des revenus et des prix agricoles
- **Gail-Ann Breese**, Chef, Sous-section des prix agricoles
- **Robert Waugh**, Agent spécialiste, Sous-section des prix agricoles

Table des matières

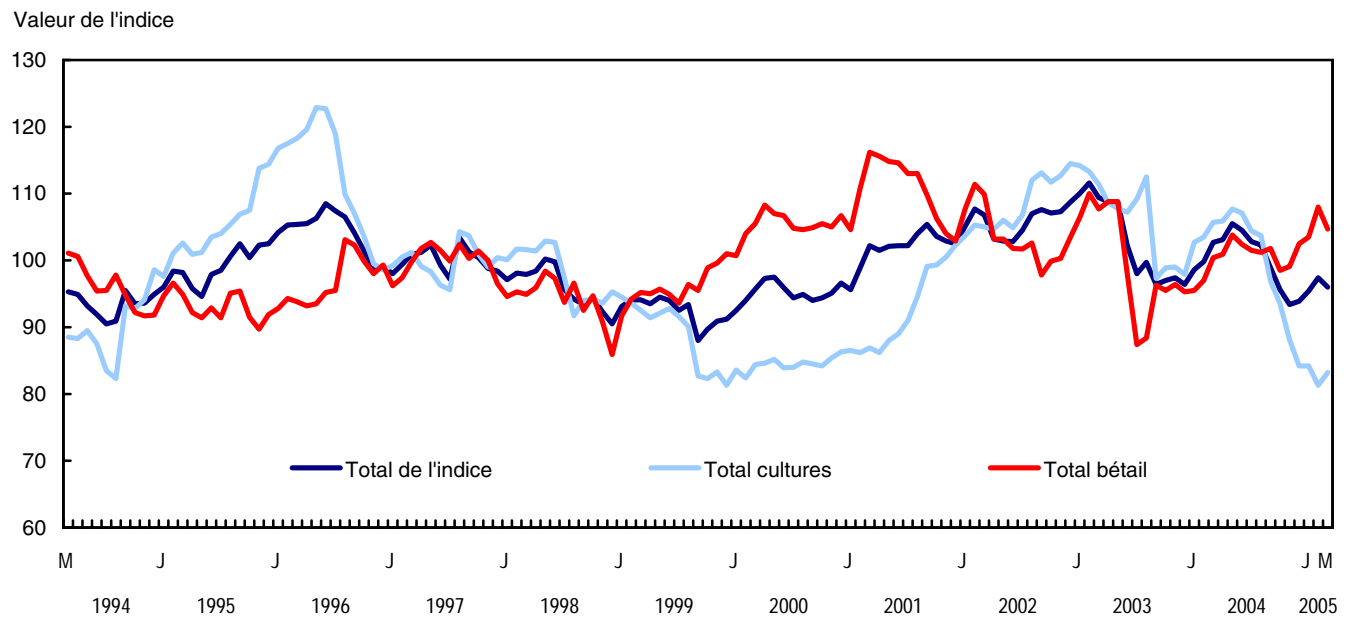
Faits saillants	4
Analyse – Mars 2005	5
Produits connexes	6
Tableaux statistiques	
Tableau 1 Indice des prix des produits agricoles, par province	8
Tableau 2 Indice des prix totaux des cultures, par province	9
Tableau 3 Indice des prix totaux du bétail et produits d'origine animal, par province	10
Tableau 4 Sous-indices des prix des cultures et du bétail et produits d'origine animal, Canada	11
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Concepts, méthodologie et qualité des données	12
Variables et concepts mesurés	14

Faits saillants

- Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles en mars 2005 étaient inférieurs de 6,5 % à ceux de mars 2004, la baisse marquée des prix des cultures ayant annulé la hausse des prix du bétail.

Graphique 1

Indice des prix des produits agricoles (IPPA) (1997=100)



Analyse – Mars 2005

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles en mars 2005 étaient inférieurs de 6,5 % à ceux de mars 2004, la baisse marquée des prix des cultures ayant annulé la hausse des prix du bétail.

Dans l'ensemble, les prix des cultures ont régressé de 21,3 % par rapport à mars 2004, ce qui prolonge la tendance à la baisse d'une année à l'autre amorcée en septembre 2003, selon l'Indice des prix des produits agricoles (IPPA). Les prix que les agriculteurs ont obtenus pour les céréales, les oléagineux et les cultures spéciales ont diminué.

Par ailleurs, les prix du bétail et des produits d'origine animale en mars 2005 ont dépassé de 4,3 % ceux de mars 2004. Il s'agit de la dixième hausse consécutive d'une année à l'autre de l'indice total du bétail et des produits d'origine animale.

Les prix des bovins et des veaux, de la volaille et des produits laitiers ont augmenté en mars. Les hausses annuelles s'échelonnaient de 3,8 % pour les bovins et les veaux à 9,9% pour les produits laitiers.

D'un mois à l'autre, les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles étaient inférieurs de 1,4 % en mars par rapport à février, la baisse des prix du bétail et des produits d'origine animale ayant plus qu'annulé la hausse des prix des cultures.

L'IPPA (1997=100) s'est établi à 96,0 en mars, en baisse par rapport à l'indice révisé de 97,4 affiché en février. Il s'agit du premier recul cette année, l'indice ayant enregistré des progressions depuis le creux de 93,4 observé en novembre 2004.

Les prix du bétail et des produits d'origine animale ont diminué de 3,1 % en mars par rapport à l'indice révisé de février, les prix de tous les indices du bétail et des produits d'origine animale, sauf celui des oeufs, ayant affiché un recul. Les prix des bovins et des veaux ont accusé un recul après avoir connu quatre gains mensuels consécutifs. Le 2 mars, quelques jours avant la réouverture prévue de la frontière américaine aux bovins vivants du Canada et à des produits du boeuf additionnels, un juge de la cour de district du Montana a accordé une injonction provisoire retardant temporairement la réouverture de la frontière.

Les prix des porcs ont enregistré une légère baisse en mars. Il s'agit du premier repli cette année. Les prix des porcs avaient affiché des gains considérables au cours de la première moitié de 2004, pour ensuite enregistrer des baisses au cours de la deuxième moitié de 2004, l'abondance des approvisionnements en Amérique du Nord et la vigueur du dollar canadien ayant exercé une pression sur les prix.

Les prix des cultures ont augmenté en mars, tous les indices des cultures ayant affiché une croissance, sauf celui des légumes.

L'indice des céréales a crû de 0,8 % en mars. Il s'agit de la deuxième progression en dix mois. Les prix des oléagineux ont aussi augmenté en mars, pour la première fois depuis mai 2004. Les récoltes exceptionnelles dans d'autres pays exportateurs ont nui aux prix des céréales et des oléagineux. Toutefois, à l'approche de la nouvelle campagne agricole, les prix des cultures commencent à réagir en fonction des conditions climatiques et de leur influence sur la production.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

21-010-X	Revenu agricole net - Statistiques économiques agricoles
21-011-X	Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-012-X	Dépenses d'exploitation agricoles et frais d'amortissement - Statistiques économiques agricoles
21-013-X	Valeur du capital agricole - Statistiques économiques agricoles
21-014-X	Dette agricole en cours - Statistiques économiques agricoles
21-015-X	Paiements directs versés aux producteurs - Statistiques économiques agricoles
21-016-X	Bilan du secteur agricole - Statistiques économiques agricoles
21-017-X	Compte de la valeur ajoutée agricole - Statistiques économiques agricoles
21-018-X	Mouvements de l'encaisse des entreprises agricoles - Statistiques économiques agricoles
21-206-X	Statistiques sur les revenus des exploitants agricoles
62-010-X	Prix à la consommation et indices des prix

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

002-0005	Dépenses d'exploitation et d'amortissement
002-0021	Indice des prix des produits agricoles (IPPA)
002-0022	Indice des prix des produits agricoles (IPPA)

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3436	Enquête sur les prix des produits agricoles
5040	L'indice des prix des produits agricoles

Tableaux statistiques

Tableau 1

Indice des prix des produits agricoles, par province

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
(1997 = 100)											
Annuel											
1994	89,5	116,0	94,4	103,7	93,9	93,4	85,5	92,5	93,3	94,7	93,2
1995	90,1	114,4	92,5	104,0	93,8	94,0	97,7	110,0	102,6	94,2	99,4
1996	100,2	104,0	101,7	102,8	101,3	100,9	104,7	111,0	103,9	97,6	103,7
1997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	101,1	103,2	98,8	102,3	92,3	93,0	94,3	98,4	97,0	98,0	95,5
1999	101,3	118,3	98,1	107,0	92,7	90,7	87,5	89,2	93,7	98,1	92,1
2000	99,6	112,0	101,8	108,3	99,6	95,7	87,9	87,8	96,6	101,9	95,0
2001	101,2	116,0	103,3	116,2	103,0	101,4	96,7	99,0	104,8	102,0	101,8
2002	101,2	147,1	97,2	124,3	102,2	101,5	101,1	110,7	109,2	106,5	105,8
2003											
Janvier	105,1	124,6	101,0	115,9	101,2	104,1	105,3	117,5	118,9	110,7	110,0
Février	105,8	127,8	100,2	113,1	105,4	107,5	105,8	116,5	119,5	111,2	111,6
Mars	102,0	125,7	102,2	113,4	103,6	104,6	103,1	112,3	118,9	110,0	109,4
Avril	101,8	119,1	106,9	113,7	103,2	106,2	102,4	110,0	117,0	109,9	108,8
Mai	97,4	114,1	107,5	110,4	104,8	105,6	102,7	109,2	116,4	111,0	108,7
Juin	102,1	116,5	105,0	108,1	105,1	100,9	100,5	105,2	97,7	110,6	102,2
Juillet	102,3	132,0	104,6	102,4	98,5	101,2	98,3	104,0	84,4	108,7	98,0
Août	100,5	148,0	106,0	115,9	97,3	108,7	93,0	98,3	83,5	109,0	99,7
Septembre	100,9	128,7	101,3	115,2	99,2	99,1	90,8	94,4	92,6	106,3	96,4
Octobre	102,4	106,9	100,6	107,2	98,3	99,7	91,7	96,9	91,9	105,7	97,0
Novembre	101,3	103,4	96,2	102,3	96,0	99,1	92,4	99,9	90,9	114,6	97,4
Décembre	101,6	100,8	95,8	106,4	95,5	99,3	92,1	99,1	91,4	105,3	96,4
Annuel	101,9	119,9	102,3	110,9	100,4	102,7	96,9	104,0	100,5	109,4	102,1
2004¹											
Janvier	101,8	94,3	103,8	108,7	95,2	101,6	90,8	97,7	98,5	109,8	98,6
Février	102,5	94,6	105,8	95,5	100,5	104,2	92,7	96,6	98,7	107,2	99,8
Mars	99,6	97,7	101,3	104,7	102,5	106,1	96,8	101,3	102,1	107,3	102,7
Avril	101,2	96,0	100,6	98,7	103,5	106,5	97,5	100,7	102,0	109,9	103,1
Mai	100,8	101,9	104,6	106,3	106,8	109,0	100,9	104,7	101,8	111,3	105,5
Juin	98,0	115,3	103,2	106,5	111,4	107,9	99,8	102,6	98,1	110,6	104,5
Juillet	104,3	125,7	119,0	116,7	106,4	102,8	101,4	101,3	97,2	112,2	102,8
Août	106,3	136,6	112,5	122,1	108,5	101,7	100,4	97,4	93,6	114,0	102,3
Septembre	102,3	145,3	108,2	120,7	105,9	103,9	94,7	87,1	95,2	110,1	98,9
Octobre	102,9	119,8	107,0	111,1	104,5	102,5	90,8	80,7	92,8	104,8	95,6
Novembre	102,2	103,3	104,8	108,5	103,8	99,8	86,4	77,8	90,7	105,7	93,4
Décembre	102,5	109,7	104,8	113,1	103,9	98,9	86,8	76,2	93,0	108,3	93,9
Annuel	102,2	108,0	107,0	110,6	104,5	103,1	93,9	91,5	96,9	109,1	99,6
2005¹											
Janvier	101,1	103,3	104,6	111,9	102,6	98,9	88,3	76,4	95,2	107,1	95,4
Février	102,1	107,0	107,7	111,4	107,1	102,8	88,2	78,0	95,6	110,1	97,4
Mars	105,7	114,2	109,2	117,4	105,7	100,5	86,5	77,5	92,7	110,6	96,0

1. Depuis août 2004, les prix initiaux courants sont utilisés pour le blé et l'orge de l'ouest canadien et le blé de l'Ontario.

Tableau 2

Indice des prix totaux des cultures, par province

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
(1997 = 100)											
Annuel											
1994	x	137,6	87,2	114,9	97,1	88,4	80,4	89,2	85,6	88,3	88,9
1995	x	133,5	87,1	114,3	100,6	94,7	102,5	114,0	111,6	98,5	105,7
1996	x	109,4	100,5	105,9	111,5	103,2	110,1	116,5	115,6	100,6	110,9
1997	x	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	x	112,5	104,8	110,2	97,3	91,2	98,9	98,6	97,9	95,8	96,9
1999	x	138,2	106,1	120,3	93,3	85,2	85,1	85,5	85,9	95,5	87,8
2000	x	118,9	103,5	117,5	93,7	85,8	76,4	80,4	81,6	95,1	84,3
2001	x	121,5	95,8	133,0	96,0	91,1	87,6	94,2	92,3	91,9	92,9
2002	x	180,5	91,0	156,3	107,2	98,8	105,0	113,6	112,0	107,3	108,6
2003											
Janvier	x	144,7	95,8	134,3	108,6	104,3	112,7	121,5	119,6	113,3	114,2
Février	x	146,8	99,2	125,6	107,3	104,2	111,8	119,5	119,7	109,7	113,3
Mars	x	143,5	104,7	120,5	106,7	101,6	109,8	116,4	119,6	107,1	111,4
Avril	x	132,4	114,1	121,7	105,5	102,6	106,3	110,2	116,9	110,2	108,6
Mai	x	122,4	126,1	107,4	106,2	101,8	104,4	110,6	115,1	111,5	107,8
Juin	x	122,2	107,8	106,4	108,8	99,2	103,0	109,6	115,1	111,4	107,2
Juillet	x	173,0	108,8	108,9	110,1	107,4	100,2	109,8	113,4	110,8	109,2
Août	x	205,3	108,4	143,0	103,4	116,9	92,3	111,0	108,0	111,3	112,5
Septembre	x	154,9	105,2	140,3	100,9	99,3	90,9	96,4	92,1	108,3	97,3
Octobre	x	119,8	99,8	119,9	101,2	99,1	94,8	99,5	89,4	111,0	98,9
Novembre	x	117,0	91,8	111,7	99,4	98,1	94,7	101,2	88,5	123,2	99,0
Décembre	x	110,8	89,8	113,4	97,2	99,5	95,6	103,0	89,6	109,2	97,9
Annuel	x	137,2	102,6	123,0	103,2	102,7	99,1	106,2	101,0	111,4	104,0
2004¹											
Janvier	x	97,6	98,3	118,2	97,5	104,1	95,1	101,5	104,6	119,3	102,7
Février	x	93,6	97,3	87,5	98,0	106,3	96,1	103,8	105,9	116,5	103,5
Mars	x	98,7	99,1	104,9	98,3	110,4	98,2	105,5	107,3	112,8	105,7
Avril	x	94,7	98,7	92,0	103,7	111,5	98,5	102,8	107,7	117,7	105,9
Mai	x	100,7	97,8	107,4	104,9	112,3	99,2	107,1	107,7	118,8	107,7
Juin	x	120,4	97,5	106,1	108,6	109,2	99,8	104,4	110,1	115,8	107,1
Juillet	x	145,5	137,5	136,0	108,1	98,8	98,5	102,6	110,1	117,0	104,4
Août	x	171,1	114,5	142,4	106,0	98,4	98,8	99,5	102,9	119,9	103,7
Septembre	x	178,8	108,2	140,5	102,0	102,4	92,5	86,5	94,0	117,9	96,9
Octobre	x	134,3	107,6	120,2	99,0	102,2	89,6	78,4	89,6	111,7	93,5
Novembre	x	109,3	106,7	117,7	99,0	97,1	79,6	72,6	86,1	109,1	88,1
Décembre	x	117,2	106,7	121,0	95,0	93,5	77,4	70,0	83,9	112,6	84,2
Annuel	x	113,7	110,3	120,3	101,7	101,9	91,7	91,4	99,1	115,4	98,6
2005¹											
Janvier	x	106,8	112,5	119,1	91,8	88,1	76,8	68,1	81,6	107,8	84,2
Février	x	108,9	112,5	119,6	89,1	87,6	74,0	65,9	76,0	113,2	81,3
Mars	x	122,0	113,4	125,1	92,1	90,2	75,1	68,3	74,8	113,7	83,2

1. Depuis août 2004, les prix initiaux courants sont utilisés pour le blé et l'orge de l'ouest canadien et le blé de l'Ontario.

Tableau 3

Indice des prix totaux du bétail et produits d'origine animal, par province

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada
(1997 = 100)											
Annuel											
1994	85,0	91,9	97,8	96,0	92,7	97,1	92,4	101,4	99,1	99,6	96,5
1995	86,9	92,9	95,0	96,9	91,5	93,4	90,5	95,4	95,5	90,9	93,2
1996	100,6	97,8	102,3	100,6	97,9	99,0	96,7	91,1	94,7	95,2	96,8
1997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	101,2	91,9	95,6	96,7	90,6	94,5	87,8	97,6	96,4	99,8	94,2
1999	100,8	93,4	94,0	97,3	92,5	95,1	90,6	102,3	99,6	100,2	96,2
2000	97,9	104,4	100,8	101,7	101,7	103,8	103,2	113,9	107,7	107,5	105,2
2001	99,6	110,4	106,9	103,8	105,6	109,9	109,0	116,8	114,2	110,4	110,3
2002	98,6	102,5	100,3	100,5	100,3	103,3	97,8	104,8	108,1	105,1	103,4
2003											
Janvier	103,2	100,8	103,9	99,7	98,7	103,6	98,4	108,6	119,2	108,1	106,4
Février	103,7	104,2	102,7	104,0	104,1	109,7	100,2	110,4	120,2	110,9	110,0
Mars	99,5	104,4	103,6	104,9	102,1	106,6	96,8	103,4	119,2	111,1	107,7
Avril	99,2	103,6	106,1	108,1	102,7	108,7	99,1	110,4	117,7	108,8	108,8
Mai	94,9	103,6	106,1	106,4	104,2	108,2	101,0	107,0	117,0	109,8	108,8
Juin	99,7	99,2	105,7	105,2	103,5	101,8	98,6	93,0	88,2	109,1	97,9
Juillet	99,7	84,1	101,2	100,4	94,4	94,5	97,0	82,3	69,0	105,7	87,4
Août	97,4	90,7	98,9	96,7	94,6	97,4	94,3	72,7	72,6	105,0	88,4
Septembre	97,5	93,2	97,1	97,0	98,9	97,5	93,9	91,2	94,2	103,7	96,3
Octobre	99,6	93,2	98,2	100,0	97,3	98,5	89,2	91,5	94,5	100,7	95,5
Novembre	98,2	91,2	97,3	99,3	94,7	99,4	90,7	98,0	93,9	104,3	96,4
Décembre	98,2	93,7	98,7	99,7	94,7	99,0	89,2	88,4	93,4	102,0	95,3
Annuel	99,1	96,9	102,0	102,1	99,4	102,0	95,6	99,9	100,8	107,0	100,6
2004											
Janvier	98,8	92,3	104,5	101,4	94,2	99,0	87,2	89,5	95,4	102,9	95,5
Février	99,7	97,0	106,3	100,5	100,5	102,2	90,2	82,5	95,2	101,4	97,0
Mars	96,7	97,9	101,4	102,6	102,9	102,8	96,2	92,9	99,5	102,6	100,4
Avril	98,2	98,8	100,9	102,7	103,8	102,4	97,3	96,9	99,4	102,5	100,9
Mai	98,0	102,6	105,6	103,1	107,5	106,2	102,3	100,3	100,1	104,2	103,8
Juin	95,3	103,5	104,4	104,9	111,5	106,1	100,6	99,7	92,9	105,4	102,4
Juillet	97,4	100,2	106,8	102,4	105,7	106,4	104,9	101,4	91,7	106,4	101,5
Août	98,6	101,8	110,1	103,6	110,4	105,6	102,5	93,6	90,1	105,2	101,2
Septembre	98,2	102,1	108,1	104,3	108,3	105,0	100,7	92,7	96,9	102,2	101,8
Octobre	98,8	101,3	106,3	105,5	107,5	102,5	93,7	86,3	95,5	98,3	98,5
Novembre	98,3	99,6	103,1	102,5	106,0	101,8	95,0	91,3	94,7	101,6	99,1
Décembre	98,6	102,2	103,5	107,1	106,8	102,1	99,7	101,6	99,6	104,5	102,5
Annuel	98,0	100,0	105,2	103,8	105,5	103,6	97,3	93,5	96,3	102,9	100,5
2005											
Janvier	96,4	98,7	102,4	106,5	105,4	107,0	100,3	97,3	103,2	105,1	103,5
Février	97,8	104,3	106,2	105,3	111,3	112,6	102,9	103,1	106,4	106,5	108,0
Mars	101,4	103,4	107,6	111,6	109,2	107,2	99,0	98,3	103,1	107,0	104,7

Tableau 4

Sous-indices des prix des cultures et du bétail et produits d'origine animal, Canada

	Grains	Oléagineux	Cultures spéciales	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Total cultures	Bovins et veaux	Porcs	Volaille	Oeufs	Produits laitiers	Total bétail	Total de l'indice
(1997 = 100)														
Annuel														
1994	85,4	86,4	97,0	84,1	101,0	118,0	88,9	111,8	78,2	88,3	92,6	95,4	96,5	93,2
1995	114,7	93,8	103,0	90,0	103,1	114,6	105,7	99,9	80,2	87,8	96,6	96,3	93,2	99,4
1996	122,1	101,2	122,0	92,9	98,5	105,2	110,9	91,4	100,6	99,8	104,9	98,0	96,8	103,7
1997	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1998	94,0	96,7	95,3	99,7	102,7	111,0	96,9	103,6	64,9	97,9	96,7	102,3	94,2	95,5
1999	85,2	75,0	90,2	97,4	102,6	123,5	87,8	110,0	66,1	91,6	94,5	103,4	96,2	92,1
2000	83,1	65,0	82,5	97,6	105,0	119,6	84,3	118,8	87,7	91,2	95,4	107,5	105,2	95,0
2001	95,2	74,5	101,6	96,6	106,1	124,2	92,9	126,0	93,7	95,5	98,9	109,7	110,3	101,8
2002	111,0	94,1	124,4	104,3	112,0	166,5	108,6	117,3	76,1	91,8	102,8	112,2	103,4	105,8
2003														
Janvier	117,5	101,2	145,9	113,4	114,4	143,5	114,2	127,8	72,4	91,8	100,8	113,1	106,4	110,0
Février	117,2	101,5	143,8	112,0	114,1	142,1	113,3	126,9	78,1	92,6	101,9	122,1	110,0	111,6
Mars	115,7	99,3	135,4	109,1	113,7	148,6	111,4	122,8	75,6	94,4	101,4	120,4	107,7	109,4
Avril	113,8	96,9	129,4	112,8	113,5	144,9	108,6	125,3	75,0	94,8	101,5	121,0	108,8	108,8
Mai	112,2	94,3	121,8	113,2	113,8	130,5	107,8	121,6	82,1	96,7	101,5	119,4	108,8	108,7
Juin	111,5	91,0	108,2	107,9	112,5	128,5	107,2	90,4	86,0	97,2	101,5	117,0	97,9	102,2
Juillet	116,3	87,6	105,9	102,6	111,1	145,1	109,2	63,0	82,3	97,1	102,0	115,4	87,4	98,0
Août	125,6	85,1	106,2	108,1	112,0	179,4	112,5	67,6	78,0	96,6	102,3	117,8	88,4	99,7
Septembre	93,2	86,7	102,0	97,7	112,0	141,1	97,3	93,9	74,5	96,1	102,3	120,8	96,3	96,4
Octobre	92,1	94,0	109,0	96,8	112,3	117,8	98,9	96,6	70,9	96,2	102,1	121,4	95,5	97,0
Novembre	90,3	93,7	107,6	122,3	111,6	117,9	99,0	100,3	64,6	97,3	102,0	121,1	96,4	97,4
Décembre	91,8	94,0	111,2	103,4	111,4	111,8	97,9	95,5	64,2	96,4	102,0	120,5	95,3	96,4
Annuel	104,9	92,7	113,1	105,0	112,3	136,2	104,0	104,7	74,9	95,6	101,9	119,1	100,6	102,1
2004														
Janvier	101,2	97,2	104,7	108,7	112,8	114,8	102,7	96,8	66,1	97,0	103,0	116,8	95,5	98,6
Février	102,9	100,1	104,9	105,2	113,3	105,4	103,5	90,5	80,3	97,2	103,2	119,3	97,0	99,8
Mars	104,6	105,0	106,3	102,7	114,3	109,9	105,7	97,9	87,0	96,8	103,2	116,3	100,4	102,7
Avril	105,2	108,7	113,1	107,5	115,3	108,6	105,9	99,3	87,2	96,0	104,5	116,5	100,9	103,1
Mai	105,9	111,0	120,3	110,2	114,9	110,2	107,7	97,5	103,6	96,1	106,8	116,0	103,8	105,5
Juin	105,2	109,8	111,9	107,6	113,9	123,0	107,1	90,1	102,7	96,6	108,6	119,0	102,4	104,5
Juillet	99,5	107,3	107,2	110,2	115,6	147,0	104,4	89,5	101,6	97,5	108,8	116,6	101,5	102,8
Août	94,0	99,5	102,8	104,5	112,7	215,2	103,7	86,5	99,4	97,8	109,4	122,5	101,2	102,3
Septembre	77,0	93,2	104,4	106,2	113,6	166,8	96,9	92,8	93,1	97,9	109,1	122,8	101,8	98,9
Octobre	72,9	88,5	110,8	103,2	114,8	136,4	93,5	90,9	88,9	97,7	106,0	123,0	98,5	95,6
Novembre	70,3	81,7	94,2	99,5	116,0	123,1	88,1	91,4	84,7	99,3	106,1	125,0	99,1	93,4
Décembre	65,1	78,7	93,0	99,7	116,2	127,9	84,2	97,5	82,5	101,8	106,0	124,8	102,5	93,9
Annuel	89,9	94,7	102,8	105,3	114,4	130,1	98,6	93,6	89,7	97,8	106,1	119,8	100,5	99,6
2005														
Janvier	66,8	77,1	97,0	102,9	117,8	127,3	84,2	102,4	88,0	102,4	96,7	121,6	103,5	95,4
Février	64,9	72,8	88,8	105,3	118,4	127,9	81,3	106,0	89,5	102,2	95,2	133,1	108,0	97,4
Mars	65,4	76,5	97,9	108,3	117,4	128,1	83,2	101,6	86,8	100,7	95,3	127,8	104,7	96,0
Importance de groupe pour le mois courant¹														
Mars	13,7	10,3	1,6	0,7	2,7	3,2	39,5	19,8	13,8	6,1	2,0	16,3	60,5	100,0

1. La pondération pour les sous-indices peuvent être légèrement différente du total de l'indice en raison des autres cultures et des autres bétails qui n'apparaissent pas dans ce tableau.

Concepts, méthodologie et qualité des données

Les renseignements qui suivent visent à faire bien comprendre les concepts de base qui définissent les données fournies dans ce produit, la méthodologie qui sous-tend l'indice, et les éléments clés de la qualité des données. Ces renseignements vous feront mieux comprendre les points forts et les limitations des données, et la façon d'en faire une utilisation et une analyse efficaces. Ils peuvent revêtir une importance particulière pour vous dans les comparaisons avec des données d'autres sources, et dans les conclusions à tirer au sujet de la signification des changements survenus entre certaines années, ou des différences dans les mouvements de l'indice entre diverses régions.

Sources des données et méthodologie

L'**Indice des prix des produits agricoles (IPPA)** mesure la variation dans le temps des prix reçus pour les produits agricoles au point de la première transaction.

Méthodologie générale

L'IPPA est un indice en chaîne à raccordement annuel avec différents paniers d'indice pour chaque mois civil de l'année. L'indice exprime les prix agricoles courants en pourcentage des prix observés dans la période de base.

Période de référence

L'IPPA compare, en pourcentage, les prix que reçoivent les producteurs au cours d'une période donnée aux prix de l'année de base officielle, qui est 1997=100. La période de référence pour la collecte et le dépouillement des données est le mois civil. L'indice mensuel est publié environ huit semaines après la fin du mois de référence. L'indice annuel, qui est une moyenne pondérée des indices mensuels, paraît avec l'indice de décembre.

Pondération et enchaînement

L'IPPA est fondé sur un panier quinquennal mis à jour annuellement. Il saisit les variations continues des produits agricoles produits et vendus. La base de pondération annuelle est tirée de la série sur les recettes monétaires agricoles, n° 21-011-X au catalogue. La construction du panier est décalée de deux ans, à cause de la disponibilité des données sur les recettes monétaires agricoles, et permet ainsi de réduire le nombre de révisions apportées à l'indice. Par conséquent, les années utilisées pour la construction du panier pour l'année y sont y-6 à y-2.

Le régime de pondération saisonnière est fondé sur les ventes mensuelles de 1994 à 1998. Ce régime de pondération demeure constant et ne sera mis à jour que périodiquement, par exemple, au moment des révisions intercensitaires ou de la révision de la période de référence.

Le panier annuel est raccordé à l'indice chaque année, à l'année et non au mois de décembre.

L'indice courant fera l'objet de raccordements jusqu'à 1935.

L'IPPA est passé par de nombreuses phases de changement de la base et de la pondération pendant ses 50 ans d'histoire.

Tableau explicatif 1

Nombreuses phases de changement de la base et de la pondération pendant les 50 ans d'histoire de l' IPPA

Date de création	Période de référence	Portée de panier	Période de référence
Août 1946	1935-1939	1935-1956	1935-1939=100
Septembre 1969	1960-1962	1957-1970	1961=100
Août 1978	1971	1971-1980	1971=100
Décembre 1986	1981-1984	1981-1991	1981=100
Mars 1990	1981-1984	1991-1996	1986=100
Avril 2001	Moyenne quinquennal révisée annuellement	1992 à aujourd'hui	1997=100

Révisions

Les données sont sujettes à révision lorsque les données initiales ou révisées arrivent en retard.

Pendant l'année civile en cours, les données de tous les mois de l'année civile peuvent être sujettes à révision. Deux fois l'an, en mai et en novembre, des révisions peuvent être intégrées aux données des années précédentes; en mai, il s'agit des deux années précédentes alors qu'en novembre, ce sont les trois années précédentes. Tous les cinq ans, l'indice peut faire l'objet d'une révision chronologique fondée sur les résultats du Recensement de l'agriculture, qui touche à la fois les prix et les quantités. La distribution mensuelle des produits est réexaminée pendant l'intégration des révisions du Recensement.

Pour les céréales livrées à la Commission canadienne du blé ou à la Commission ontarienne de commercialisation du blé, l'inclusion rétroactive des ajustements en cours de campagne, des paiements intérimaires ou des paiements finals, peut causer des changements importants à l'indice. Dans la comparaison des nombres-indices courants avec ceux qui ont précédé les paiements finals courus, il faut tenir compte des points suivants. Tous les ajustements en cours de campagne subséquents s'ajoutent aux prix utilisés et l'indice est majoré d'autant. Une augmentation de 10 \$ la tonne du prix du blé ou de l'orge de la CCB ou du blé de l'Ontario donnerait lieu à des majorations importantes des indices totaux pour l'Ontario et chacune des provinces des Prairies, en points, comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau explicatif 2

Majorations des indices totaux pour l'Ontario et des provinces des Prairies

Céréales	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
Blé	0.0	1.2	2.2	1.0	0.1	0.7
Orge	..	0.2	0.5	0.4	0.0	0.2

Désaisonnalisation

L'IPPA n'est pas corrigé des variations saisonnières, mais il utilise le panier saisonnier puisque la vente d'à peu près tous les produits agricoles est saisonnière. L'indice reflète la composition des produits agricoles vendus dans un mois donné.

Variables et concepts mesurés

Observation des prix

L'IPPA comprend tous les produits agricoles vendus à la ferme, qui sont estimés dans la série sur les recettes monétaires agricoles publiée dans **Recettes monétaires agricoles - Statistiques économiques agricoles**, n° 21-011-X au catalogue.

Les prix sont fondés sur des sources de données administratives ou sur des enquêtes mensuelles auprès des producteurs agricoles ou des acheteurs de produits. Dans la mesure du possible, on utilise les sources de données administratives afin d'alléger le fardeau de réponse. Les prix dont on se sert pour établir la valeur des transactions comprennent tout boni ou toute prime que l'on peut rattacher à des produits spécifiques, mais excluent les frais déduits avant que le producteur ne soit payé (par exemple : entreposage, transport, commercialisation et frais d'administration).

Les données administratives sur les prix proviennent de sources très diverses. Un grand nombre sont recueillies directement auprès des offices de commercialisation, comme la Commission ontarienne de commercialisation du blé et l'Office de commercialisation des céréales de la Nouvelle-Écosse, et des associations de marché comme CANFAX. Certaines sont recueillies et traitées par les ministères provinciaux de l'agriculture ou des statistiques. D'autres données découlent des activités de réglementation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de la Commission canadienne du blé.

En l'absence de données administratives, les prix sont recueillis mensuellement par l'Enquête sur les prix des produits agricoles, qui consiste en une série d'enquêtes. On compte deux enquêtes auprès des agriculteurs : l'Enquête mensuelle sur les prix des pommes de terre et l'Enquête trimestrielle sur le prix du foin cultivé et de la paille en Ontario. La date de référence pour les enquêtes agricoles est le 15 du mois, et les prix sont recueillis par téléphone pendant les cinq jours ouvrables suivant le 15.

De plus, deux enquêtes mensuelles sont réalisées auprès des compagnies. Il s'agit de l'Enquête sur les céréales et les cultures spéciales hors-Commission dans les Prairies et de l'Enquête sur les céréales dans les Maritimes. Les données administratives, ainsi que celles tirées de l'Enquête sur les céréales et les cultures spéciales hors-Commission dans les Prairies et de l'Enquête sur les céréales dans les Maritimes retracent l'activité pour tout le mois de référence; elles donnent une moyenne pondérée pour les prix qui reflète les grades de grains vendus.

La série sur les recettes monétaires agricoles renferme certains produits pour lesquels il n'y a pas de prix; il n'y a que des valeurs. Il s'agit généralement de petits produits comme ceux de l'érable, de la forêt, de la floriculture et des pépinières, ainsi que les produits dans les catégories autres fruits et légumes. Les recettes monétaires agricoles pour ces articles dont le prix n'est pas relevé servent à établir les parts du panier de ces articles, tandis que le mouvement de leur prix vient de l'indice d'ensemble dans lequel l'article se trouve. L'indice de l'ensemble des légumes, par exemple, servirait à calculer par approximation la catégorie « autres légumes ».

Exactitude des données

La méthodologie de l'indice et la série sur les prix qui le construisent sont un moyen de contrôler les erreurs et d'en limiter les effets possibles. Cependant, les données administratives et les données d'enquête sont toutes sujettes à différents genres d'erreur. Les données d'enquête sont surtout sujettes à des erreurs de réponse et de saisie. Dans la déclaration mensuelle des prix, les répondants aux enquêtes agricoles sont invités à indiquer les prix moyens dans leur voisinage, en tenant compte des divers grades pour chaque produit vendu. Ainsi, les prix moyens communiqués par ces répondants peuvent varier d'un mois à l'autre en raison de changements de prix, de qualité ou à la fois de la qualité et des prix.

On met tout en oeuvre pour veiller à ce que les données administratives soient conceptuellement correctes pour l'utilisation à laquelle elles sont destinées. Les utilisateurs doivent savoir que les données administratives sont généralement établies pour les besoins de l'organisme d'où elles proviennent plutôt que pour des fins d'enquête. Les anomalies ou les manques de convergence décelés sont vérifiés à la source et, s'il y a lieu, on apporte des rajustements pour rendre les données compatibles avec le cadre conceptuel de notre série. Les organismes administratifs utilisés sont considérés comme les meilleures sources qui soient, et les données qu'ils fournissent sont jugées d'excellente qualité, même dans les cas où il y a eu des rajustements. Une bonne part des données sur les prix viennent des services de comptabilité de divers organismes de commercialisation. Elles servent au départ à émettre des chèques aux producteurs et sont des données vérifiées, si bien que leur qualité est jugée excellente.

Comparabilité des données et des sources connexes

La méthodologie actuelle (un indice en chaîne avec paniers mensuels) est appliquée à l'indice depuis 1992; il n'y a pas eu de changement de méthodologie pour les indices d'avant 1992. Bien que différents de ceux de la série 1986=100, les niveaux d'indice de la série 1997=100 continueront de traduire les mêmes variations en pourcentage pour la période se terminant en décembre 1991. L'indice d'avant 1992 a été construit comme indice en chaîne à panier fixe.

Puisque le raccordement est annuel, les mesures de la variation des prix sur douze mois ne sont pas des mesures de la variation pure des prix, comme elles le seraient dans un indice direct à panier saisonnier, mais sont faussées par les variations du panier.

Cependant, puisque nous calculons des indices non raccordés pour l'année y-1 et l'année y en fonction du panier des années y-6 à y-2, nous utilisons cet indice non raccordé pour établir une mesure de la variation pure des prix entre tout mois m de l'année y-1 et le même mois de l'année y.

L'indice courant comprend toutes les recettes monétaires agricoles du panier, tandis que l'indice antérieur, d'avant 1992, était fondé sur des produits qui représentent environ 95 % du total des recettes monétaires agricoles au titre des opérations agricoles. Les produits compris dans l'indice varient par province, selon la production agricole régionale. Par exemple, il n'y a pas de sous-indice des cultures spéciales dans les provinces Maritimes.

Autres indicateurs et évaluations de la qualité

Statistique Canada utilisait le système de Classification type des industries de 1980 (CTI) pour la collecte, le dépouillement et la diffusion des statistiques économiques sur les entreprises du Canada. Avec l'année de référence 1997, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été introduit. Il ajoute au secteur agricole les couvoirs et les fermes cultivant uniquement des arbres de Noël. Les poids de base de l'indice qui sont utilisés pour les produits touchés par le SCIAN ont été rajustés en fonction de la nouvelle classification en 1997.